

Sud Recherche ne peut que s'indigner en découvrant dans le compte-rendu du CT du CNRS du 15 novembre 2012 la déclaration suivante, effectuée par M. Inglebert après le départ des représentants de SUD-RE :

« M. Inglebert regrette à ce propos le mail de SUD Recherche selon lequel le CNRS devrait poursuivre l'enquête au profit du CHSCT de l'université de Savoie. »

Le passage incriminé du courrier adressé par sud-RE au directeur de l'IN2P3 semble être celui précédemment cité par M. Inglebert dans cette même réunion :

« Au-delà du fait qu'il nous paraît urgent d'étendre les investigations aux personnels CNRS, sous l'égide du CHSCT d'établissement, il ne nous appartient pas ici de préjuger des résultats d'une telle enquête. »

« L'établissement » dont il est question est bien entendu ici le CNRS, puisque l'on parle de personnels CNRS. Il ne saurait y avoir d'ambiguïté alors que nous sommes intervenus à de multiples reprises pour que le CHSCT du CNRS se saisisse de cette situation dangereuse, ce qui a toujours été refusé par la direction du CNRS.

Dans ces conditions, nous ne pouvons que nous indigner et nous inquiéter du contresens que M. Inglebert a semblé faire, une fois que nous ne pouvions plus rétablir la réalité des faits. Nous indignes parce que, par l'utilisation de formulations telles « ... au profit de l'université... »), il semble vouloir susciter des oppositions entre les instances représentatives du personnel de l'université de Savoie et celles du CNRS. Nous rejetons cet appel à « l'esprit de chapelle », qui oppose des institutions et des personnels que nous considérons au contraire comme parfaitement solidaires au sein de l'ESR. Nous inquiétons car ce détournement semble avoir été utilisé pour justifier le manque d'empressement du CNRS à *enquêter*, « *sans présumer des résultats* » selon les termes même de la lettre citée, sur une situation de souffrance particulièrement tendue et potentiellement dangereuse. Les manoeuvres dilatoires ne sont pas de mise devant le risque. Relevant davantage de la défense d'une organisation hiérarchique que de la protection des agents, elles jettent la suspicion y compris sur ceux-là même qu'elles prétendent défendre, découragent tous les protagonistes et perpétuent les situations de souffrance sans apporter la moindre esquisse de solution.